



**N°30**  
**12/10/2023**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

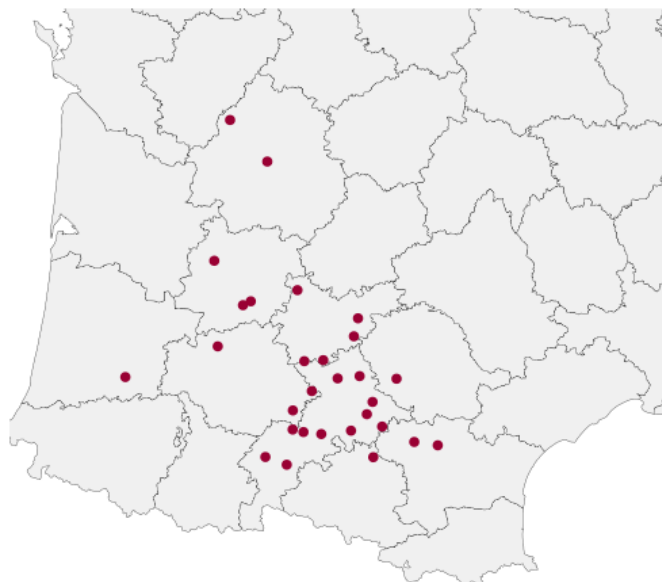
- **Grosses altises** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.
- **Limaces** : risque faible dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.
- **Tenthredo** : risque nul à ce jour mais soyez vigilant.
- **Piéride du chou et autres noctuelles** : risque faible. Vigilance dans les parcelles.

### Chenille des prairies

- Toujours des vols de papillons en cours ; possible présence préoccupante de chenilles, en particulier côté Béarn.

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 30 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **19 observations**.



Réseau d'épidémiosurveillance colza Aquitaine / Ouest Occitanie



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



**Alors n'hésitez plus**, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

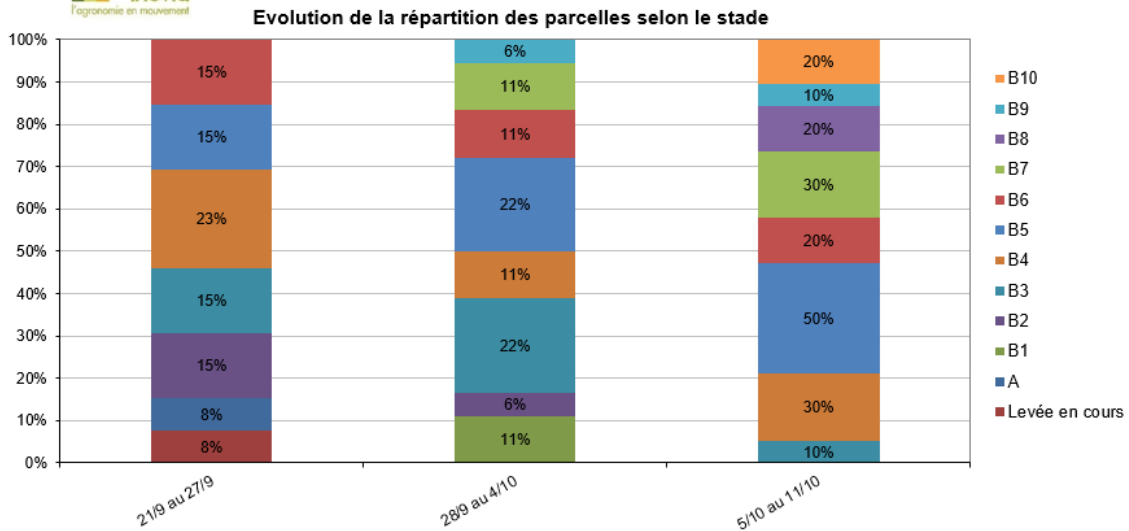
### • Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles du réseau sont comprises entre les stades 3 feuilles et 10 feuilles. L'hétérogénéité de stade au sein du réseau est toujours très présente. Seul un retour des pluies pourra permettre à terme un rattrapage des parcelles les plus chétives.

On compte toujours 10 % de plantes les plus tardives à 3 feuilles cette semaine. Ces parcelles devraient rapidement atteindre 4 feuilles. Attention à l'hétérogénéité intra-parcellaire cette année. On note hors réseau des parcelles qui n'ont pas atteint le stade 3 feuilles.

Dans les colzas les plus chétifs, un ralentissement net de la croissance depuis deux semaines.

Retrouvez [ici](#) l'échelle des stades de développement du colza.



**Rappel** : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

Les histogrammes des semaines du 02 au 08/09 et du 09 au 15/09 sont réalisés avec un nombre restreint de parcelles observées.

- Adultes de grosses altises ou altises d'hiver (psylliodes chrysocephala)**

Le vol d'altise est engagé depuis deux semaines et continue de s'intensifier. On enregistre des captures dans 12 parcelles sur 14 ayant fait l'objet d'un comptage en cuvette jaune.

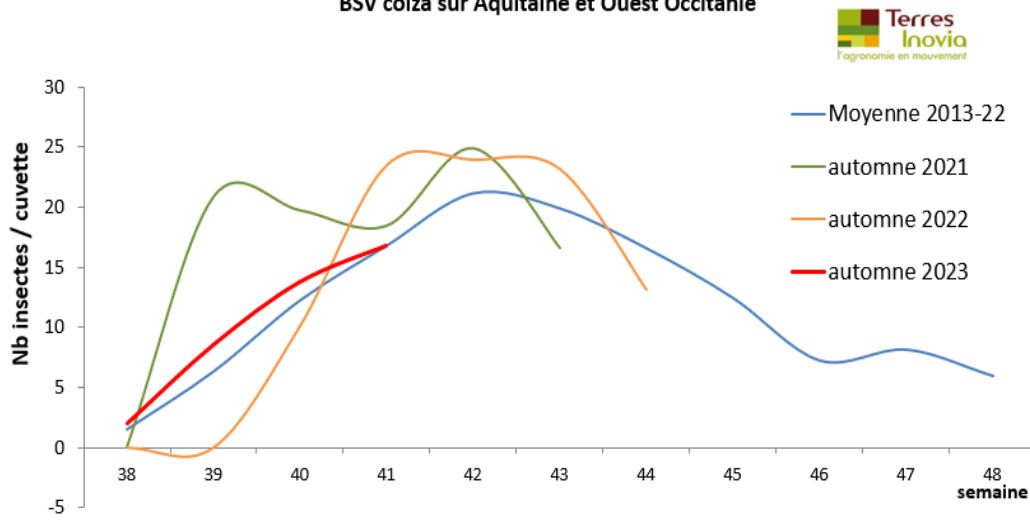
On note 3 parcelles sur 8 avec des dégâts d'altises (en diminution vs semaine dernière). Le taux de plantes touchées (au moins une morsure récente) est de 20 %, contre 38 % la semaine dernière et 28 % il y a deux semaines. Le taux de surface foliaire détruite reste compris entre 1 et 15 %. On constate toujours la présence de petite altise en parcelle (de moins en moins fréquentes néanmoins).



**Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia)**

Dynamique de piégeage de la grosse altise en 2023, comparée aux dynamiques pluriannuelles

**Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA) Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles, et valeur maxi à 50 insectes) Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie**



Période d

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.



< 25% surface foliaire détruite



> 25% surface foliaire détruite

**Evaluation du risque** : risque moyen à élevé de la levée à 3 feuilles. **Fin de risque à partir de 4 feuilles.**

Maintien du niveau de risque. Néanmoins, seul 10% dans le réseau sont encore dans la période de risque. Toutefois, les adultes de grosses altises représentent un risque avéré pour l'ensemble des colzas n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.

Dans le cas de levée très tardive, issues entre autres de re-semis, le seuil indicatif de risque est abaissé à 2 pieds sur 10 avec morsure et 25 % de surface foliaire détruite.

### • Limaces

Parmi 3 parcelles suivies, 0 signale des dégâts de limaces. Hors réseau, les attaques signalées ne sont pas préjudiciables. Peu d'activité au vu des conditions météorologiques.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.



Attaque de limaces grises sur colza  
(photo Terres Inovia)

**Evaluation du risque** : risque faible dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

Pas d'évolution notable depuis la semaine dernière.

Le niveau de risque faible sur les parcelles jusqu'à 3 feuilles, au regard des conditions météorologiques actuelles. Attention si retour des pluies.

### • Vers gris ou noctuelle terricole (*Agrostis ipsilon* et *Agrostis segetum*)

Pas d'évolution avec aucun signalement à ce jour dans le réseau. Pour rappel, hors réseau, plusieurs attaques sont cependant signalées incitant à la vigilance.

Les dégâts ont lieu la nuit et se manifestent par le sectionnement des plantes de colza au niveau du collet. Il faut alors rechercher la présence de l'insecte, niché en journée dans les premiers cm du sol.

Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.



Vers gris ou noctuelle terricole  
(Photo Terres Inovia)

### • Piéride du chou et autres noctuelles

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque mais constatation en parcelle (Ariège, Haute-Garonne, Tarn).



**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

**Evaluation du risque** : risque faible à ce jour.

Présence constatée en parcelle sans dépassement de seuil à ce jour.

### • Tenthrède de la rave (*Athalia rosae*)

Les signalements concernent pour l'heure essentiellement des piégeages d'adulte en cuvette. Une remontée de larves en parcelle secteur Landes. Cette information doit inciter à la vigilance quant au possible développement de larves.



Larve de tenthrède de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

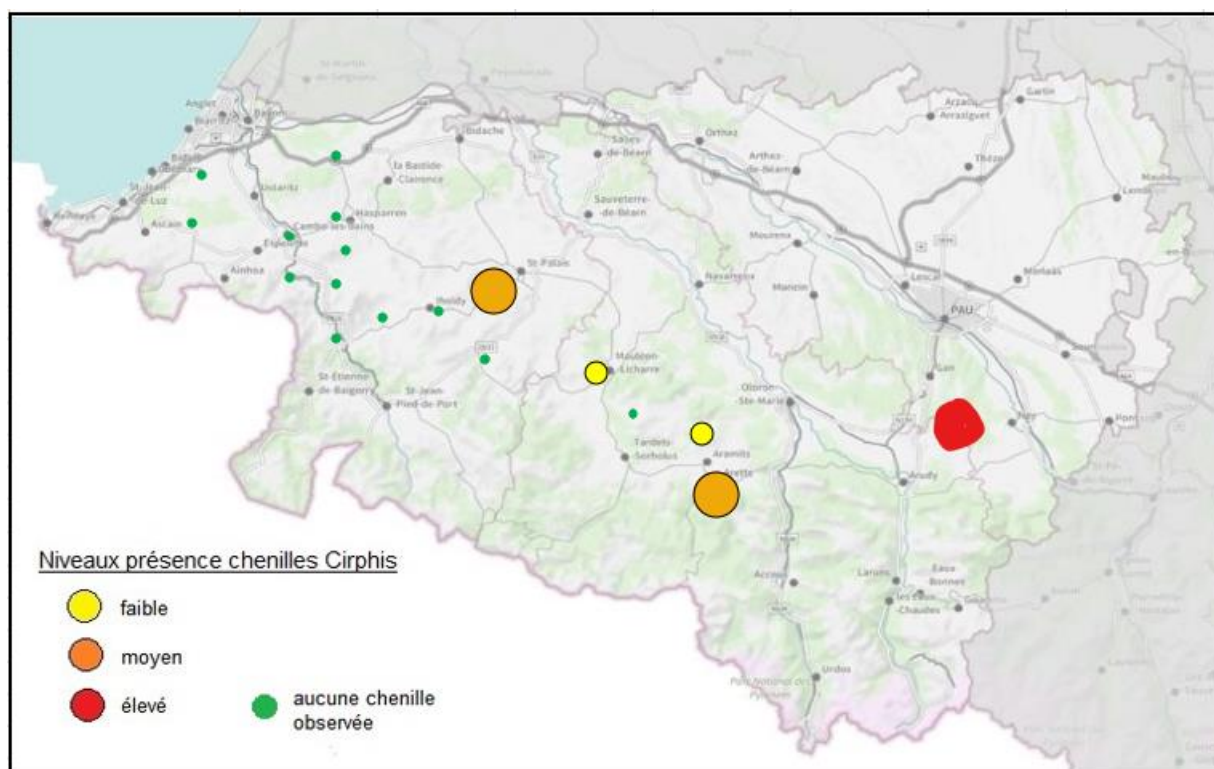
**Seuil indicatif de risque** : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

**Evaluation du risque** : risque nul à ce jour.

Pas d'évolution par rapport à la semaine dernière. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

## Chenille des prairies

### • Observations :



Toujours des papillons, localement encore piégés (22 à ARETTE, 15 à ESQUIULE et JUXUE, 6 à IHOLDY, 2 à ARBONNE ...) cette semaine, en nombre plus important dans les pièges alimentaires par rapport à ceux à phéromones.

Concernant les chenilles, elles sont encore présentes en nombre sur certains secteurs, même si les observations sont « faussées » par les interventions en cours (notamment pâture rase) de certaines parcelles du réseau. Elles sont majoritairement observées à des tailles comprises entre 10 et 30 mm : plutôt moins de 10 mm au Pays basque ; plus grosses - et donc avec plus de défoliations visibles - côté Béarn. Des signalements de forte présence ont d'ailleurs été faits sur les secteurs LYS / REBENACQ / ASSON.

- vols de papillons toujours en cours (dont pontes potentielles et autre génération à venir)
- densités de présence des chenilles localement et potentiellement élevées

Attention, la réalité d'une parcelle n'étant pas celle de la parcelle voisine, possible sous-estimation par les suivis des parcelles du réseau du niveau de présence sur un secteur !

### **Evaluation du risque**

La surveillance des prairies doit continuer, encore quelques semaines, sur l'ensemble du département : tour des parcelles tous les 2 jours a minima.

L'observation des chenilles est facilitée le matin avec la rosée. La larve est reconnaissable par sa ligne jaunâtre latérale. Au toucher, la larve s'enroule sur elle-même. Les déjections et les éventuelles morsures sur les limbes des graminées sont, le cas échéant, bien visibles.

Dans le cas de présence avérée, faire piétiner le bétail : ne pas hésiter à « serrer » les bêtes quelques heures sur une petite surface, et à répéter l'opération un peu plus loin.

Lorsque les larves sont encore petites (max. 15-20 mm), un éventuel traitement à base de *Bt* est possible. La bactérie agit comme substance paralysante pour les chenilles : la toxine bloque le fonctionnement de l'appareil digestif du ravageur et celui-ci meurt en quelques jours.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsador, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*